



Groupe de travail sur la diffusion de l'innovation dans le secteur culturel

Octobre 2023

L'ÉQUIPE

Ce groupe de travail a été co-animé par :

- Clémence Chalopet, Responsable de l'Atelier Numérique, Ministère de la Culture
- Anouk Deiller, chef du service des industries techniques et de l'innovation, CNC

POINT DE DÉPART

Suite au constat que beaucoup d'initiatives portées par le ministère de la Culture ces dernières années consistaient à faire se rencontrer autour d'événements ou de projets des acteurs de l'innovation et des acteurs du numérique, nous émettions des doutes quant à la pertinence de ces rencontres « bilatérales » pour la pérennité des expérimentations et la diffusion de l'innovation. Partant du principe que certains réseaux ont précisément pour objectif la diffusion de l'innovation et que deux réseaux auront toujours plus de facilité à se trouver que deux acteurs isolés, nous voulions creuser la piste d'un soutien du ministère aux réseaux plutôt qu'aux acteurs en direct pour favoriser l'innovation dans la culture.

PROBLÉMATIQUE

Quelles actions concrètes le ministère peut-il mettre en place pour identifier les réseaux et les aider à devenir des acteurs clés de la diffusion de l'innovation, tout en leur permettant de renforcer leur organisation et leurs moyens d'action ?

02

MÉTHODE ET CALENDRIER

1^{re} étape (décembre 2022) : cadrage, formulation d'hypothèse

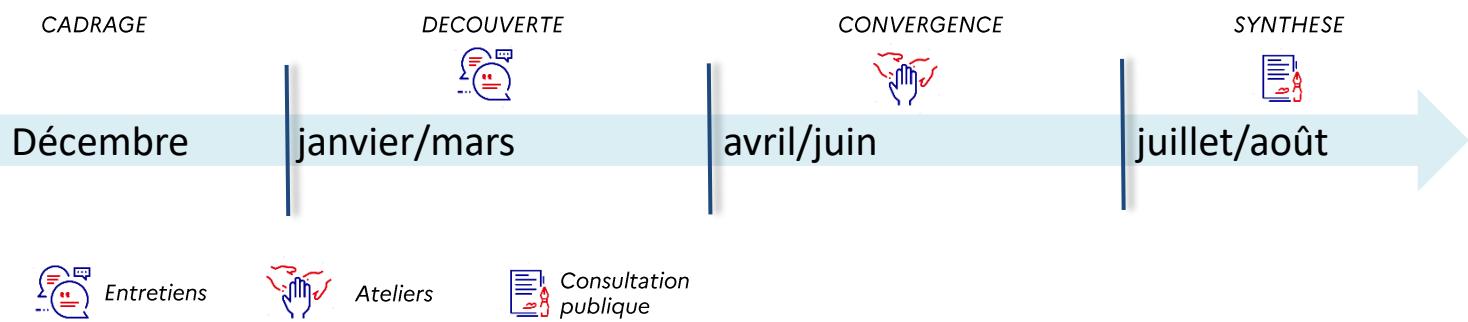
2^e étape (janvier-mars 2023) : 10 entretiens avec des têtes de réseaux sur leur histoire, leur objectifs, leurs problématiques. Maud Clavier pour le CNXR, Eddy Aubin pour My open ticket, Anne Le Gall pour le TMNLab, Maxime Thibaut pour le CNM, Anne Darnige Rabate pour BPI, Abla Benmiloud Faucher pour le CMN, Diane Drubay pour we are museum, Céline Berthoumieux pour Hacnum, Eric de Rugy pour Joice, Mathilde Neu de Music tech France.

3^e étape (avril 2023) : un atelier de 3h pour définir ensemble les objectifs et problématiques des réseaux. Avec Music tech France, Hacnum, My open ticket, CNXR, TMNLab, Joice.

4^e étape (mai-juin 2023) : conception et lancement d'une consultation publique avec Bluenove

5^e étape (juin 2023) : un deuxième atelier de 3h, avec les mêmes participants, pour dessiner des propositions concrètes pour les réseaux.

6^e étape (juillet-août 2023) : synthèse enquête et atelier



ENSEIGNEMENTS

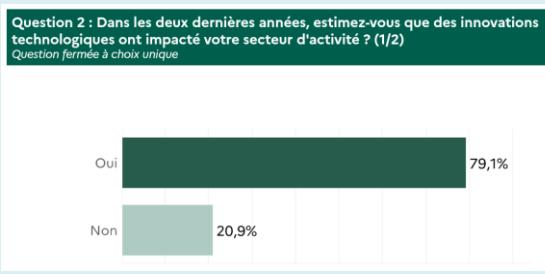
Principaux constats et besoins	Solutions et opportunités identifiées
Faire un état des lieux de l'existant	<ul style="list-style-type: none">- Recenser et centraliser les bases de données existantes (annuaires, observatoires)- Centraliser les travaux académiques sur le sujet de l'innovation- Établir le bilan des actions structurantes portées par les institutions publiques, en commençant par France 2030 et la stratégie numérique culturelle du MC.
Faire exister et reconnaître un « écosystème » de l'innovation qui comprend les différents réseaux de la culture et de l'innovation	<ul style="list-style-type: none">- Créer un centre de ressources commun éditorialisé- Animer des évènements sur l'innovation culturelle
Permettre un dialogue structuré entre cet écosystème et les pouvoirs publics (en interministériel)	<ul style="list-style-type: none">- Créer une instance qui porterait les points précités et offrirait un lieu interdisciplinaire/intersectoriel/interministériel pour débattre des problématiques transversales à l'innovation- Ce lieu permettrait la co-construction ou la concertation sur les politiques publiques touchant à l'innovation culturelle, et offrirait notamment un cadre formalisé pour la discussion des cahiers des charges des appels à projets nationaux
S'assurer de l'existence de lieux d'expérimentation	<ul style="list-style-type: none">- Financer ou superviser des lieux de rencontre entre recherche, art et entreprises

CONSULTATION PUBLIQUE

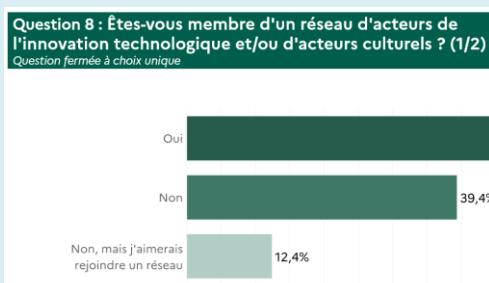
Objectif du questionnaire

L'objectif du questionnaire était de compléter la vision portée par les animateurs des réseaux par la vision des adhérents. Est-ce que leurs attentes vis-à-vis des réseaux sont les mêmes ? Quelle perception les adhérents ont des relations entre leurs réseaux et les pouvoirs publics ?

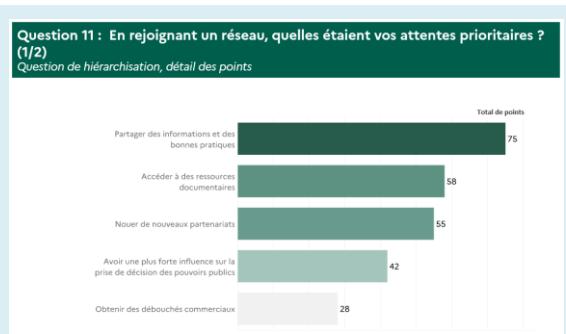
Le questionnaire valide globalement nos hypothèses sur la définition de l'innovation et l'intérêt que l'innovation suscite chez les acteurs de la culture. Dans le cadre du groupe de travail, le questionnaire rappelle que les adhérents cherchent avant tout la rencontre et le partage dans ces réseaux. Une instance officielle dédiée à l'animation de l'écosystème et portant des enjeux plus politiques répondrait à un certain nombre d'objectifs mais comporte le risque de disperser les forces vives des petits réseaux. La gouvernance et le fonctionnement de cette instance seront des enjeux majeurs pour son bon fonctionnement mais aussi pour s'assurer qu'elle ne nuit pas au fonctionnement des réseaux qui la composent.



Les acteurs de la culture se sentent globalement concernés par l'innovation. Elle impacte leur pratique et ils tentent de s'informer sur l'actualité technologique.



Environ la moitié des répondants se disent membres d'un réseau. Pour ceux qui ne le sont pas, la moitié n'a pas le temps ou n'a pas identifié le bon réseau, l'autre moitié n'y voyant pas d'intérêt.



L'objectif premier pour les membres d'un réseau est le partage d'informations, de ressources et de bonnes pratiques. Les attentes politiques semblent moins prégnantes que pour les animateurs des réseaux, comme vu lors des ateliers.



La diffusion, c'est bien, l'utilisation c'est mieux. Faire de l'innovation pour l'innovation, et passer d'un projet à un autre, sans s'occuper de savoir si les précédentes innovations sont utilisées dans la vraie vie, est totalement contre-productif.

PASSAGE À L'ACTION

Le Secrétariat général du MC pourrait apporter un appui financier et méthodologique aux associations et réseaux qui souhaiteraient se lancer dans la création d'un observatoire de l'innovation culturelle. Pour s'assurer de son bon fonctionnement et de sa neutralité, il est important qu'elle soit créée et portée par les réseaux eux-mêmes.

ACTION À FAIRE ARBITRER

Le MC peut faire dans un premier temps le lien avec les autres ministères, en particulier avec l'enseignement supérieur pour le recensement des travaux académiques ou encore avec le ministère de l'Economie pour identifier les réseaux de l'innovation numérique qui interviennent dans le champ des médias et de la culture.

ACTION À INITIER

Le MC continue à s'assurer, en interministériel, que les grands appels à projets tels que France 2030 restent accessibles aux acteurs du champ culturel.

ACTION DÉJÀ INITIÉE

Le MC est exemplaire dans son rapport aux réseaux. Elle met en œuvre une méthodologie de concertation sur les lancements d'appels à projet qui peut préfigurer le cadre qui sera proposé après la mise en place de « l'observatoire ».

Le terme « d'innovation culturelle » pourrait apparaître dans le cadre du Forum Entreprendre dans la culture. La DGMIC peut entrer en discussion avec les réseaux pour voir comment articuler certaines actions avec son évènement national et ses déclinaisons régionales.

ACTION À FAIRE ARBITRER